
**AMÉLIORATION DU LIEN CYCLABLE
ENTRE L'AVENUE MACKENZIE ET LE
SENTIER EST DU CANAL RIDEAU
CE QUE NOUS AVONS ENTENDU**

Introduction

En novembre-décembre 2021, une consultation en ligne a été organisée dans le but de recueillir les commentaires du public concernant la conception fonctionnelle recommandée pour une amélioration du lien cyclable entre l'aménagement cyclable de l'avenue Mackenzie, à l'angle de la rue Rideau, et le sentier est du canal Rideau de la Commission de la capitale nationale (CCN). La conception proposée comprend des pistes cyclables bidirectionnelles protégées, situées sur le côté ouest de la promenade du Colonel-By, entre la bretelle d'accès de l'avenue Mackenzie et de l'avenue Daly. Voici les principales caractéristiques de la conception :

- Passage cyclable bidirectionnel, doté d'une nouvelle phase de feux de circulation pour cyclistes vers le nord, à l'angle de l'avenue Mackenzie et de la rue Rideau.
- Aménagement cyclable vers l'est dans la rue Wellington pour rejoindre la piste cyclable de l'avenue Mackenzie vers le nord ou le sud.
- Piste cyclable bidirectionnelle surélevée (à mi-hauteur) assurant une séparation de la circulation et des piétons.
- Ajout d'indicateurs tactiles de surface de marche (ITSM), à l'angle de la promenade du Colonel-By et de la rue Daly.

Aperçu de la consultation

Une consultation en ligne a été organisée sur la page Web du projet, entre le 29 novembre et le 19 décembre 2021, dans le but de recueillir les commentaires du public sur le projet de conception fonctionnelle. Ces commentaires éclaireront l'étape de la conception détaillée qui est actuellement engagée.

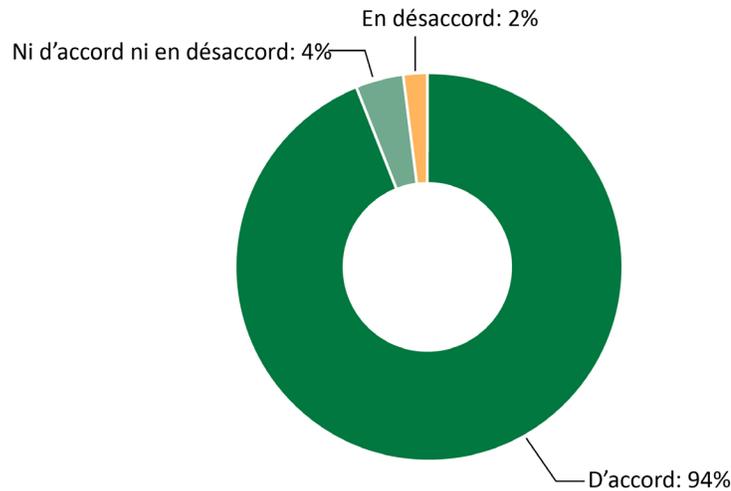
Les documents de consultation ont également été diffusés par le bureau du quartier 12 (conseiller municipal Fleury) et l'organisme Bike Ottawa.

Le présent rapport résume les commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne.

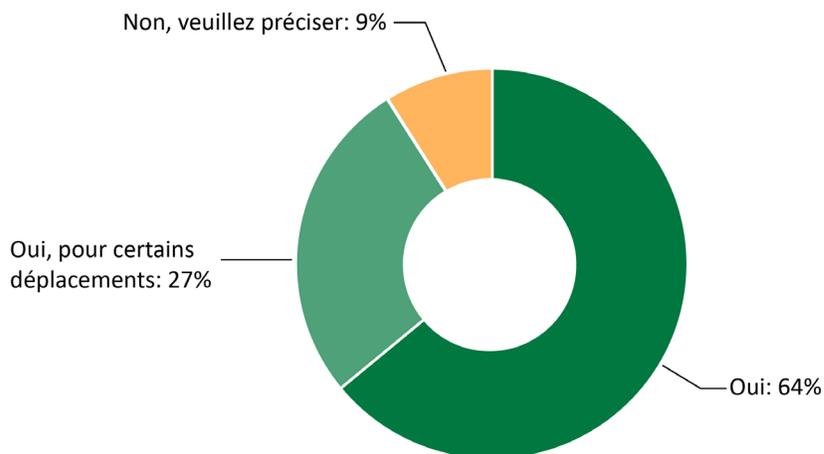
Résultats du sondage auprès du public

En tout, 117 réponses ont été reçues dans le cadre du sondage en ligne, dont les résultats sont résumés ci-dessous.

- **Êtes-vous d'accord pour dire que le lien entre les pistes cyclables de l'avenue Mackenzie et le sentier est du canal Rideau de la CCN est l'une des principales liaisons manquantes du réseau cyclable de la Ville d'Ottawa?**



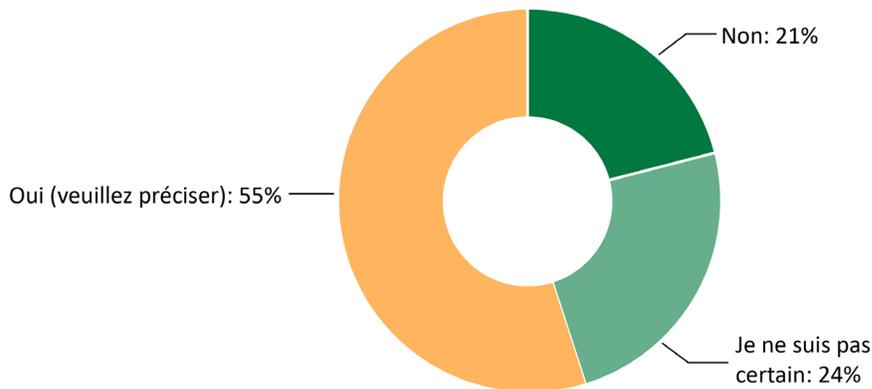
- **La conception fonctionnelle présentée sur la page Web de l'étude contribuera-t-elle à améliorer le lien cyclable entre l'aménagement cyclable de l'avenue Mackenzie, à l'angle de la rue Rideau, et le sentier est du canal Rideau de la CCN?**



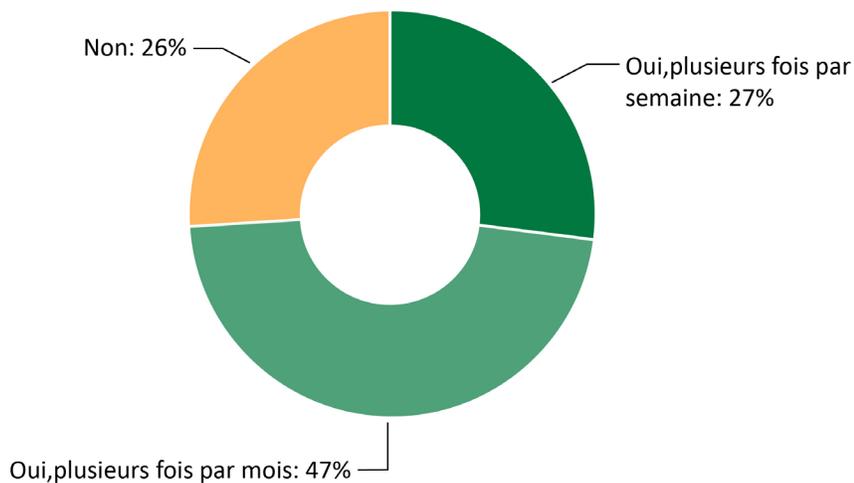
- **Quels sont les aspects de la conception qui seront les plus utiles pour vos déplacements? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)**

	Compte	Pourcentage
Aménagement cyclable protégé vers le nord, entre l'avenue Daly et la rue Rideau	100	85 %
Aménagement cyclable protégé vers le sud, entre la rue Rideau et l'avenue Daly.	86	74 %
Lien permettant aux cyclistes se dirigeant vers l'est sur Wellington de tourner en direction nord sur la piste cyclable de l'avenue Mackenzie.	63	54 %
Autre (précisez)	13	11 %

- **Y a-t-il des aspects du projet de conception fonctionnelle avec lesquels vous n'êtes pas d'accord? (Si oui, veuillez préciser.)**



- **Emprunteriez-vous ce trajet à vélo en hiver si la voie était déneigée et déglacée?**



Veillez nous faire part de tout commentaire général que vous pourriez avoir.

Les réponses aux quatre « commentaires supplémentaires » les plus fréquents reçus dans le cadre du sondage sont présentées ci-dessous.

1. Une liaison des pistes cyclables de la rue Rideau et des pistes cyclables prévues sur Wellington, en direction ouest, est-elle envisagée?

Dans le cadre de ce projet, des options seront évaluées pour l'amélioration du lien vers l'est avec les pistes cyclables de la rue Rideau. Si cette option s'avère possible, la mise en œuvre se limitera à un lien à une voie cyclable réservée vers l'est, le long du côté sud de la rue Rideau. Cette amélioration est censée être provisoire.

Une étude de planification a été entamée pour trouver une solution complète de lien cyclable pour tous les tracés souhaités aux intersections Rideau/Mackenzie et Rideau/Sussex à long terme (y compris plus à l'ouest jusqu'à Elgin). La mise en œuvre de ces plans dépendra de l'approbation de la conception par les parties prenantes et de la disponibilité des budgets futurs.

2. Plans d'entretien hivernal?

Le lien cyclable proposé sera entretenu en hiver et ajouté au réseau cyclable hivernal, une fois achevé. Le nouveau lien offrira une connectivité hivernale vers le nord jusqu'à Gatineau au moyen des pistes cyclables existantes de l'avenue Mackenzie jusqu'au pont Alexandra, et vers le sud jusqu'au sentier est du canal de la CCN, y compris une amélioration du lien avec les pistes cyclables de Laurier (qui font également partie du réseau cyclable hivernal).

3. La largeur du lien proposé est-elle suffisante?

La largeur de l'aménagement est conforme à celle de la piste cyclable Mackenzie au nord de Rideau et n'est pas partagée avec les piétons.

4. Y a-t-il des risques pour les cyclistes traversant la rue Rideau vers le nord?

Lors de la traversée de la rue Rideau, une phase protégée sera aménagée pour les cyclistes (vers le nord et le sud) où aucune circulation automobile conflictuelle n'est autorisée. Le projet prévoit aussi une zone d'attente protégée par un trottoir du côté sud de la rue Rideau, au niveau de la bretelle de l'avenue Mackenzie, pour les cyclistes qui souhaitent se diriger vers le nord. Cette zone a permis aussi de réduire la distance de traversée non protégée pour les cyclistes se dirigeant vers le sud.